Tout faire pour éviter la crainte que la mort de Nathalie ne tombe dans l'oubli après une une fin de vie injuste

Centre hospitalier Montperrin d'Aix-en-Provence Autopsie d'un paradigme psychiatrique hospitalier mortifère Une syntaxe sans sémantique

Dale Nathalie. Née le 21 mai 1970 à Cagnes-Sur-Mer

Décédée le 31 janvier 2014 à Aix-en-Provence d'une défaillance respiratoire due à une surcharge médicamenteuse, selon le certificat de décès établi par le service de la médecine légale le 03/02/2014.

victime à la fois de traitements médicamenteux, de traitements psychiatriques abusifs, d'un internement illégitime

Dépossédée de son enfant, de ses biens et de sa dignité

De longues années de maltraitance psychiatrique et d'abus de curatelle

L'acharnement psychiatrique et socio-judiciare punitif et la vanité des mesures d'humiliation expliquent la mécanique de la mise à mort de Nathalie. Voir le lien : http://cvjn.over-blog.com/2016/02/nathalie-texte-explicatif-cvjn.html

L'axe central de l'architecture mortifère est l'arrêté préfectoral d'hospitalisation d'office du 19 octobre 2010. Il a été concocté et confectionné dans le cadre d'une véritable offensive officielle et médiatique contre les personnes soufrant de « troubles mentaux », lancée par le discours présidentiel le 02 décembre 2008. Un discours agité par des ressorts idéologiques visant à stabiliser et à rassurer la commande du navire politique en difficulté. Voir le lien : http://www.collectifpsychiatrie.fr/?page id=809

On peut tout au moins dire du centre hospitalier de Montperrin, déjà condamné par celles et ceux qui sont passés par là (voir extrait du témoignage qui suit, il y en a beaucoup), notamment de Pontier-est, (et en particulier la psychiatre), non seulement ne s'est pas engagé dans le rétablissement de Nathalie, mais qu'au contraire, il a amplifié le processus mortifère et accéléré sa destruction totale le 31 janvier 2014. Je me souviens in situ du déroulement des visites et des rendez-vous avec la psychiatre du secteur lors de son séjour du 01 janvier 2010 au 26 avril 2010 et lors de son internement d'office du 19 octobre 2010 au 19 janvier 2011. Entre son éjection de ce centre le 26 avril 2010 et l'intervention des services préfectoraux et connexes le 19 octobre 2010, l'acharnement institutionnel et social s'est concrétisé par des actes extrêmement graves de la soidisant psychiatre et par sa posture. Tout au long des deux périodes j'étais présent chaque jour, le matin et l'après-midi, muni des colis répondant à tous les besoins fondamentaux de la victime en dépit des de mes conditions professionnelles et matérielles, déjà précaires. Je la faisais sortir quotidiennement, à l'intérieur de l'enceinte du centre hospitalier et à l'extérieur. J'agissais dans confiance avec le personnel. Mais le comportement de ce personnel (psychiatre et infirmière « G ») devint d'abord énigmatique, puis manifestement indécent (professionnellement et relationnelle ment) vers le mois de février 2010, juste un mois avant l'accouchement.

Nathalie n'était pas une inconnue. Un jour, après le drame du 31 janvier 2014, c'était le début de la deuxième semaine du mois de février 2014, alors que je me rendais à la chambre mortuaire à l'hôpital de la Timone accompagné par un ami pour avoir des informations sur son enterrement, il me disait : que c'était grâce à toi que Nathalie a survécu ces dernières années. Nathalie serait morte plus tôt si tu n'avais pas été à ses côtés. Parce qu'à Aix-en-Provence, on exerce une forte pression sur les « faibles ». Une technique pour les éliminer ou les éloigner de cette ville. Tu lui avais donné quelques années de plus. Nathalie, n'était pas seulement un personne, mais un grand sourire.» C'était une vision extraordinairement juste. Avais-je conscience de mon engagement et de ses effets? Il y a des actions effectuées dans une période et un lieu précis qui donnent des envies de continuer sans penser. Une action en produit d'autres et ainsi de suite. Dans un commencement et recommencement sans fatigue, l'action rajeunit et accroît la mise en rapport avec ce qui est important. Dans son célèbre essai publié en 2010, Stéphane Hessel (1917-2013) n'avait jamais cessé de lancer cette flamme : « Ne sous estimez pas votre capacité à faire ce qu'il vous semble important ».

Le 21 mai 2016, j'ai tenu un stand du Collectif Vérité et Justice pour Nathalie au Vieux Port à Marseille dans le cadre d'un grand rassemblement citoyen de Nuit Debout, des photos en couleur de la victime étaient affichées et collées partout. Il y avait beaucoup de monde autour de moi qui me demandait des explications sur ces horreurs, des personnes simples de toutes catégories d'âge et de sexe, hommes et femmes et genres. J'étais submergé par cette chaleur humaine fraternelle. Deux jeunes femmes n'ont pas hésité à sauter sur moi sans pour autant comprendre leurs émotions : « M'hamed! Ce sont des photos de Nathalie! Elle est morte! C'était notre amie, la meilleure amie

à Montperrin! Elle était très gentille et très généreuse avec nous! M'hamed! Tu ne le savais pas! Elle a été maltraitée par le personnel du Pontier-est, elle a été mise plusieurs fois en isolement. Mon dieu! Nous savions qu'elle allait subir les foudres de la direction. Nous étions avec elle dans le même couloir pendant plusieurs mois. Mais elle était bien parce qu'elle refusait l'humiliation et se battait contre les pressions et les violences du personnel. Nous aussi, nous avons subi ça. Attends! Il faut qu'on parle! Je vois que tu écris et tu te bats pour elle. Nous sommes prêtes à témoigner. Il faut pas laisser passer ça sans rien faire. Ils tuent à Montperrin. Nathalie était notre amie, elle lisait beaucoup et discutait avec nous. ». Je suis resté très attentif à leur récit authentique parce qu'il livre l'horreur la plus crue échappant à toute explication. Il faut vivre pour comprendre, disait Germaine Tillion (1907-2008).

Un attentat contre Nathalie mis au point le mois de février 2010

Je ne parle pas d'attentat au sens d'un acte immédiat et brutal mais d'un ensemble de procédures organisées portant sur la réalisation des étapes en vue d'un résultat souhaité. Des procédures constituent par leur agencement, un mode opératoire orienté vers un processus identifié dans son ses dimensions conventionnelles portant sur une identité contrôlée : Dale Nathalie. Ces procédures sont menées dans une synergie et dans un traitement parallèle entre des services annexes et connexes. Par leur localisation, elles sont identifiées par :

Une conscience humaine désactivée à Pontier-est dans une syntaxe sans sémantique

Des activités intenses de l'ensemble des acteurs : Psychiatre, infirmières, service social pour boucler et sceller le destin de Nathalie

Enquêter sur elle, sur sa famille, sa fratrie et surtout sur son lien avec M'hamed. Rien n'a été laissé au hasard. Des modes d'entretien avec lui à l'intérieur et à l'extérieur du centre synonymes d'espionnage.

Insistances directes et par téléphone pour présenter tous les documents personnels de la victime : État civil, avis d'impôts, diplômes, certificats des décès des parents, copie de divorce, copie passeport, documents de la banque (Banque postale), quittances loyer, contrat location, attestation Caf, etc.

Enlèvement de son enfant directement après l'accouchement 30 mars 2010. Un hold-up institutionnel.

Rapatriement à Montperrin deux jours après.

08 avril 2010. Mise sous curatelle

26 avril 2010. Éjection de Montperrin sans argent, sans enfant, sans aucun accompagnement social et suivi médical et psychologique pendant plus de six mois.

19octobre 2010 au 19 janvier 2011. Internement psychiatrique avec un arrêté préfectoral fabriqué par des procédures fictives.

« Soins » externes imposés au CMP sous le contrôle et la pression de la même psychiatre avec des menaces et des chantages de ré-hospitalisation, gavée de l'Exomil, Imovane, Lepticur, Clopixol,

Risperdal, sulfarlem jusqu'à sa destruction le 31 janvier 2014. Aucun résultat et aucun objectif. Les deux ne figuraient plus dans son suivi nourri d'un paradigme de clôture cognitive asséchée par des procédures déshumanisantes. Dans sa célèbre conférence (1985,1997 et 2000), Jean-Jacques Bonniol, c'était mon professeur et mon directeur de recherches doctorales à l'Université de Provence, avec qui j'ai appris ce que veut dire procédure et processus, évaluer et contrôler, résultat et objectif, j'ai retenu de lui cette belle définition de qu'est-ce que l'objectif? « C'est de l'ordre du possible, de l'imaginaire, de l'intention, de la finalité, mais polarisé, concrétisé, centré. L'objectif implique un choix qui implique lui-même exclusion ou au moins hiérarchisation ».

Aucune prise en compte de son état de santé physique au-delà de l'arsenal neuroleptique

Des caries dentaires
Des complications dans le fonctionnement respiratoire
Des chutes de cheveux
Détérioration de la vue
Pas de lunettes de correction

Effets secondaires des neuroleptiques

Pendant tous les mois de son hospitalisation et après sa sortie le 19 janvier 2011 jusqu' à sa destruction, son menu médical tournait autour des neuroleptiques, médicaments antidépresseurs, anxiolytiques et des injections. Voir les ordonnances.

- Marcher quelque pas était un exploit.
- Monter quelques marches dans les escaliers de son immeuble, une quinzaine ne se faisait pas sans tomber.
- Elle ne sentait plus ses jambes.
- Parler quelques mots était une opération cognitive éprouvante.
- Répondre aux appels téléphoniques émis par M'hamed était une situation cognitive stressante et pesante par peur de savoir si Montperrin ou la préfecture.
- Boire un verre d'eau ou prendre un café provoquait de l'étouffement.
- La bouche toujours sèche. Pas de salive.
- Manger était un moment de plaisir quand je lui faisais des repas qui correspondaient à son goût :
- Impossible de prendre un morceau de pain normal par peur d'étouffement. J'ai toujours aimé sa façon de manger et de se mettre à table. Un art dans la manière de s'y prendre que j'ai appris avec elle.
- Des chutes dans les escaliers, dans la salle de toilette, dans la salle de bain et dans la cuisine.
- Incapacité dans l'appréhension des objet avec sa main. Une tasse du café ou un verre d'eau glisse de ses doigts sans qu'elle aie des sensations. « M'hamed! Excuse moi! J'ai rien senti entre mes doigts. Je sens pas mes mains ».

Dans la plupart des situations difficiles, je découpais son plat en petit morceaux et je les mettais directement dans sa bouche. Le pire c'est quand elle n'arrivait pas à les avaler, mais le processus fonctionnait à bon escient quand elle commençait à me regarder avec un grand sourire. Je disais, ça y est ! Elle revient doucement. Elle revient à la vie.

C'était tout le temps comme ça surtout au début de 2013 jusqu'à sa mort le 31 janvier 2014.

Des douleurs cardiaques jour et nuit. Elle mettait souvent ses deux paumes sur le côté gauche de sa poitrine. Elle me disait « : « M'hamed ! J'ai mal au cœur. Aide-moi s'il te plaît à me lever pour aller vomir. Les médicaments me font mal, je dois m'arrêter à les prendre. Aide-moi à trouver une clinique pour me soigner ! Je ne comprends pas pourquoi la mandataire a résilié ma mutuelle ! J'en ai besoin pour me soigner ».

Et pourtant, elle ne ne prenait pas d'alcool et non plus de boissons gazeuses. Elle fumait seulement du tabac. La psychiatre le savait très bien, je lui avais communiqué ces informations lors d'un entretien avec elle dans son bureau à l'hôpital de Montperrin. Je me rappelle fortement quand elle avait pris son stylo pour les marquer dans son dossier. Je pourrai citer la date, le jour, l'heure et l'année. C'était à la fin de la matinée, j'étais dans son bureau avec Nathalie. Elle la regardait avec des yeux sortis de leurs orbites et un front crispé comme un prédateur dans la savane d'Afrique en posture d'attaque. C'était effrayant. Et pourtant, elle est une femme avant d'être une psychiatre, sensée être empathique et humaine. Ce qui n'était pas le cas. Nathalie était bien habillée, propre et élégante. Elle répondait normalement à toutes les questions dans une fluidité langagière sans avoir peur d'elle malgré son air menaçant, pas un petit sourire, seulement des pressions sur ses lèvres et un stylo type bic qui le faisait tourner entre ses doigts comme un enfant qui joue avec. C'était la psychiatre. Elle était totalement engluée dans son paradigme et l'énigme des éléments de ses fameux diagnostics. Après cet entretien, j'ai demandé la sortie de Nathalie par ce qu'elle voulait venir chez moi. Ma requête a été immédiatement acceptée. En sortant, je me sentais que cette créature allait sûrement amplifier le processus de déshumanisation, mais je ne voulais pas être obsédé par cette hypothèse. Malheureusement, le temps et les événements qui suivaient m'avaient donné raison. Je suis triste de le dire et de le vivre.

La liste descriptive des effets secondaires de ces traitements serait longue et non exhaustive. Je compte la mettre à jour sans trahir l'authenticité des notes prises pendant plusieurs années. Ma bêtise est là ! Mon ignorance sans commune mesure sur la nature et la toxicité de cette panoplie des médicaments et neuroleptiques. Je n'avais aucune connaissance et aucune information fiable sur ce poison qui agit sur l'organisme surtout sur le fonctionnement cognitif dans une irréversibilité fatale. J'avoue que j'étais vraiment un imbécile de taille. Je ne demande pas d' excuses, elles ne serviraient à rien. Je vous demande de me comprendre que je ne suis pas médicamenteux parce que je ne suis pas d'ici. Je suis du Maroc, de la montagne, du Rif. Les médicaments étaient mon dernier souci même quand je tombais malade, ce qui était rare. J'ai passé plus de vingt ans en France sans avoir vu un médecin ou appris un traitement. Le monde médical institutionnel ne faisait pas partie de mon vécu.

Je ne comprends pas comment et pourquoi ils ont forcé une citoyenne innocente à prendre un traitement dangereux sans aucune surveillance de près ?

Je m'interroge sur ce qui se cache derrière ces contraintes institutionnelles ?

N'y a-t-il pas une volonté masquée de tuer et d'éliminer au nom de leur loi des personnes faibles et vulnérables pour donner l'exemple de son applicabilité ?

N'est-il pas étranger de voir ces pratiques de plus en plus répandues dans un silence violent ?

Comment peut-on expliquer le maintien de cette burka cognitive sur ce fait monstrueux à Aix-en-Provence ?

La France, n'a-t-elle pas honte des crimes commis contre ses enfants au nom des « soins » et de « protection », coupables d'être en souffrance et d'avoir cru à leur État de droit ?

Je pense que Nathalie avait le droit d'être en situation de faiblesse psychologique sans que le personnel, psychiatre et curatrices comprises viennent créer des souffrances de plus jusqu'à la suppression de son espoir et son droit à la vie le 31 janvier 2014. Elle n'avait jamais pu voir son

enfant malgré plusieurs démarches effectuées et menées auprès de l'ensemble des services concernés. Son avocate n'avait rien fait à part d'avoir encaissé l'argent. Un vrai hold-up institutionnel d'une famille, une petite famille. Et pourtant, le lien avec son enfant a été toujours maintenu par des courriers et des colis via une soi-disant psychologue de la Maison Départementale de Solidarité, une sorte d'annexe du Conseil Général. Il y a tant de choses à dire sur cette imposteure appuyée par une soi-disant éducatrice « spécialisée ».

Un scénario de bas niveau d'un film policier

Les romans policiers débutent toujours par un détail banal à la portée de la perception de tout le monde sans pour autant faire l'objet de perception parce que le banal est inintéressant. Je ne sais pas si la vie est faite de banal et de détails pour que les gens, le tout le monde et le commun des mortels oublient et se rappellent en même temps pour regretter des actes manqués, et prendre conscience de ce qu'ils ont fait et n'auraient pas fait. Chacun fait ses propres évaluations pour situer et se situer mais personne ne pourrait s'assurer de ses pas lancés dans un tunnel même s'il est éclairé.

Comment pouvais-je faire face à des intenses sollicitations et approches de l'ensemble du personnel du Pontier-est formulées en des questions banales ? La neutralité des psychiatres n'existe pas, leur diagnostic et leur paradigme ne peuvent que favoriser l'angoisse persécutive. Utiliser le délire, le déni, la schizophrénie et autres attributions à des fins destructrices somatiques et psychologiques est devenu un art rémunéré par l'institution pour un seul but : Défendre et sauver l'ordre même injuste par des formes de violence sur les faibles. Le patient est d'abord une identité avant qu'il soit réduit violemment aux éléments d'un paradigme psychiatrique obsolète. « Pour être confirmée dans mon identité, je dépends entièrement des autres ». Hannah Arendt (1906-1975). Le patient n'est pas un « attardé mental », mais une personne qui a son intelligence et son savoirfaire mobilisés dans l'organisation de sa vie. « L'intelligence organise le monde en s'organisant ellemême ». Jean Piaget (1937). Il y a quelque chose dans cette fabrique psychiatrique de Montperrin et ailleurs qui relève de l'imposture et du non sens au sens défini par Roland Gori (2013) : « L'imposteur est aujourd'hui dans nos sociétés comme un poisson dans l'eau : faire prévaloir la forme sur le fond, valoriser les moyens plutôt que les fins, se fier à l'apparence et à la réputation plutôt qu'au travail et à la probité, préférer l'audience au mérite, opter pour le pragmatisme avantageux plutôt que pour le courage de la vérité, choisir l'opportunisme de l'opinion plutôt que tenir bon sur les valeurs, pratiquer l'art de l'illusion plutôt que s'émanciper par la pensée critique, s'abandonner aux fausses sécurités des procédures plutôt que se risquer à l'amour et à la création.». Voir le lien ici : https://www.youtube.com/watch?v=2FEtiA18IZU

La psychiatre de Montperrin, du secteur Pontier-est, avait l'art d'être ignoble, cynique et affreuse. Cette découverte passée à côté de mes observations indirectes de son comportement et ses attitudes néfastes un mois avant l'accouchement de Nathalie le 30 mars 2010 sans échapper à mon radar cognitif. C'était précisément lors du mois de février 2010, quand la pression psychologique et sociale individuelle et collective, commence à être manifeste sur la victime, que mes interrogations sur ce qui se dessine commencèrent à tomber en cascades. Un processus de déshumanisation et de rejet d'une citoyenne agonisant dans une chambre du Pontier-est au rez-de-chaussé du côté droit, sale et non seulement sale mais aussi sombre et humide. Une chambre avec des vêtements empilés et jetés dans la salle de toilette, des odeurs envahissantes d'un cadavre vivant. M'hamed passe tous les jours, tous les soirs pour mettre quelques grains d'humanité dans l'espoir de bloquer ce processus au moins le retarder. Il réussit à fur à mesure qu'il agit sans se poser des questions in situ. Il prend chaque jour les vêtements sales pour les laver et ramène les propres, les siens et les miens parce que nous portions les mêmes tailles à part les chaussures. Les autres, les infirmières, les semi-

infirmières et les soignantes, les aide-soignantes ou aide-maltraitantes et les stagiaires me disaient : « Oh Mohamed ! Merci ! Vous êtes gentils. Vous nous aidez bien. » Je leur répondais : « Non ! Moi j'aide Nathalie. Elle est négligée et mise à l'écart. Je ne comprend pas ce qui se passe ici. » Elles me répondaient souvent : « On ne peut rien faire. Elle est malade. En plus, nous sommes en effectif réduit. Trop de travail pour nous ». Je ne disais rien, je faisais ce que je constatais utile et important pour Nathalie.

Dans une hilarité sûrement apprise dans la formation psychiatrisante, ces infirmières du dernier cri appellent tous les résidents du secteur des personnes schizophrènes et dangereuses alors que ce sont elles qui sont à l'origine de l'aggravation de leur état de santé par des mécanismes de menace d'isolement, voire de violence physique soutenues par leur hiérarchie. La violence de l'institution est là est sans commentaire. Dans son célèbre ouvrage, Stanislas Tomkiewicz cite le cas de cette forme du mépris des patients à l'hôpital sinistre de Salpêtrière : « Je me souviens ainsi d'un schizophrène, un garçon de dix-sept ans qui, pour faire la fête du service, avait proposé le portrait suivant du patron : « Ce qui caractérise le professeur Michaux, c'est qu'il a peur des malades. » C'était une vison extraordinairement juste. J'ai compris qu'on appelle fréquemment schizophrènes les patients qui énoncent les vérités qui ne sont pas bonnes à dire». L'adolescence volée. 1999, pp.83-84. Ed., CALMANN LEVY. Il n'y a pas de différence entre cette époque décrite par l'auteur et ce qui se passe réellement et actuellement dans les hôpitaux psychiatriques. Voir le rapport de la Contrôleure Générale des Lieux de Privation de Liberté (CGLPL), Madame Adeline Hazan sur les dérives des hôpitaux psychiatriques, publié le 25 mai 2016. Voir ici surtout page numéro six dans l'encadré : « Ces restitutions ne rendent pas compte de l'écart entre la perception du patient, en principe en crise lorsqu'il subit la contrainte, et le comportement réel des soignants. Mais il importe de prendre en compte la manière dont le patient perçoit l'humiliation, au-delà de la réalité objective de la situation.»

 $\underline{https://psychiatrie.crpa.asso.fr/IMG/pdf/2016-05-25-cglpl-dossier-de-presse-rapport-isolement-et-contention.pdf}$

D'ailleurs, je l'ai rencontré lors de la conférence tenue à Montpellier le 17 juin 2016 de 17 h à 21h organisée par l'Association Régional d'Aide à la Santé Mentale (ARASM), Elle était autour du sujet de Liberté de Mouvement et Pratiques de Contentions, avec d'autres intervenants du milieu psychiatrique, Gérard Laurencin, ancien psychiatre des hôpitaux de Toulouse, François Julien-Lafferriere, professeur émérite de droit public, Paris Sud. Devant les personnes invitées et présentes, j'ai pris la parole en deux temps centrée sur la maltraitance psychiatrique dont Nathalie a été victime en présentant le contexte général et les conditions qui ont abouti à sa destruction. J'ai remis des rapports qui soulignent les dimensions synchroniques et diachroniques de cette maltraitance et comment fonctionne la marginalisation et l'exclusion des acteurs principaux de la santé, les malades et leurs proches des processus de décision. Et pourtant, les autres, les acteurs institutionnels parlent de la "démocratie sanitaire". Il est bénéfique pour que cette démocratie s'installe de mettre fin à cette exclusion systématique au nom d'un professionnalisme à la dérive. Dans sa recherche originale, Jeannette Pols, chercheure Neerlandaise explique ce que veut dire le savoir des patients. Voir ici :

http://www.sciencepresse.qc.ca/blogue/2014/10/21/savoir-patients-contribution-essentielle-reseausante

Je ne peux pas vous dire que je ne suis pas convaincu par la thèse d'un processus de destruction de Nathalie, et par celle d'une collusion des services concernés. Il y a trop d'éléments traités et autres en cours qui font froid dans le dos. Ce que je refuse de façon catégorique de garder en privée alors que mes souvenirs et ma sensibilité sont toujours intactes et frais et plus frais, c'est ma conviction, preuves à l'appui, que cette psychiatre n'avait jamais fait preuve d'une mansuétude à l'égard de Nathalie. Elle la traitait en tant qu'ennemie du 01 janvier

2010 jusqu'à sa destruction totale le 31 janvier 2014. Face à un tel événement tragique, elle n'avait même pas osé appeler ou vouloir connaître la suite. Il n'y a aucun doute qu'elle savait tout et connaissait tous les détails de l'enchaînement dramatique des situations parce qu'elle était une actrice centrale dans ce processus de construction syntaxique sans sémantique (maltraitance psychiatrique – Hospitalisation d'office – Mise sous curatelle). Voir son diagnostic bidon du mois d'août 2010 qui a ouvert la voie royale à son internement d'office le 19 octobre 2010.

Cependant, il est vrai aussi que mes indignations écrites et non écrites, exprimées manifestement sur le fonctionnement de cette psychiatre depuis 30 mars 2010, et mes doléances du 22 septembre 2010 exprimées par écrit au directeur du pôle patient n'ont pas été pour rien dans l'agressivité grandissante de cette psychiatre psychiatrisante, entraînant avec elle la plupart de ses collaborateurs-ices. Elle a utilisé toutes les manigances pour extraire Nathalie de ma vigilance, voire de ma présence. Lors de chaque rendez-vous au CMP après avoir purgé son internement le 19 janvier 2011, la guestion centrale tournait autour du lien entre nous : « M'hamed est toujours avec toi! Tu dois te débarrasser de lui. Pourquoi tu es avec lui? ». Nathalie lui répondait : « Vous savez docteur que je n'ai personne autre. Il m'aide dans toutes les démarches et il me soutient. Il me paie le loyer, me fait les courses, me fait sortir pour marcher et se promener. Il me protège contre l'agressivité des voisins. Vous savez que la mandataire ne me donne pas mon argent correctement. C'est lui seul qui comprend ma situation. En plus, il me communique des articles et des publications importantes pour lire et être à jour. Il m'aide à trouver un autre appartement pour être en sécurité. ». L'autre lui disait : « Vire- le ! Je te trouverais un studio au centre ville. Non docteur, je n'aime pas centre ville. Je dois quitter Aix-en-Provence parce qu'ils m'ont fait mal dans cette ville. Je dois tout oublier. ». Elle avait raison d'avoir pris conscience et voulu agir elle-même pour la auitter.

Je ne m'appesantirais pas davantage sur la description de ces conduites dans des RDV violents au contenu déplacé, il me paraît plus utile d'en explorer les causes. Pour connaître et comprendre **ce fonctionnement anti-thérapeutique institutionnel**, j'ai commencé à me documenter sérieusement sur cette problématique de maltraitance psychiatrique dans différentes dimensions historique et institutionnelle en lien avec la tutelle et curatelle après avoir relevé la tête du choc de sa mort le 31 janvier 2014. Passer à des niveaux d'analyse à tête relativement reposée de la manière dont les acteurs institutionnels ont agi dans des logiques mortifères ne va pas soi. J'ai découvert des horreurs soutenues et entretenues à l'échelle de l'hexagone. Des milliers de personnes pulvérisées par la psychiatrie, nonobstant, des souffrances infligées aux familles et aux proches. J'ai découvert des personnes et des collectifs et des survivants de la psychiatrie qui se battaient depuis de longues années contre la maltraitance psychiatrique. Voir le lien ici :

 $\frac{https://absoluteprohibition.wordpress.com/2016/03/18/mhamed-el-yagoubi-campagne-pour-soutenir-labolition-totale-des-soins-et-de-lhospitalisation-sans-consentement-en-application-de-la-edph-de-lonu/$

Je n'arrivais pas à le croire et pourtant c'est la réalité la plus crue. J'ai rencontré directement des personnes que je ne connaissais pas, animées par une colère contre ces faits sociologiques et institutionnels, mais être en colère n'est pas une solution en soi. « Dénoncer ne suffit pas, il faut aussi énoncer une perspective ». Edgard Morin 2016 dans :

 $\underline{http://www.politis.fr/articles/2016/07/edgar-morin-denoncer-ne-suffit-pas-il-faut-aussi-enoncer-une-perspective-35142/.}$

Il m'a fallu une plongée en apnée pour comprendre le fonctionnement de l'hôpital psychiatrique de Montperrin. Je n'avais aucun élément de connaissance sur ce que veut dire psychiatrie. De surcroît, je n'avais aucune représentation négative sur le fonctionnement du secteur de la santé en France. Ma naïveté et ma confiance dans le soin et l'hospitalisation institutionnelle

ont été de trop. J'étais trop naïf et trop stupide par rapport aux acteurs institutionnels parce que je pensais qu'ils étaient mandatés et payés pour servir à bon escient les citoyens, les usagers surtout celles et ceux qui sont en détresse et qui ne demandent que leur droit. Je me suis trompé parce que j'ai cru que je suis dans un pays des Droits de l'Homme et non dans un pays de prédateurs. Je ne le regrette pas et jamais parce que je ne pourrai pas faire abstraction de l'histoire de ce pays et des sacrifices sans commune mesure des citoyens dans des luttes historiques pour afficher et défendre le triptyque : Liberté – Égalité – Fraternité. Malheureusement, il est presque disparu ou archivé dans l'oubli volontaire.

Une conscience humaine désactivée à Montperrin secteur Pontier-est

Comment fonctionnent les mécanismes de la production de la maltraitance à Montperrin en collusion avec le système de tutelle et curatelle et les services sociaux et préfectoraux (ARS) ? Système perverti bien décrit par Frank Hagenbucher (2010) dans son livre, Lettre ouverte à un tu(t)eur professionnel, L'Harmattan, et par Valérie Labrousse (20104) comme une entreprise mafieuse, dans son célèbre ouvrage : LES DEPOSSEDES. Enquête sur la mafia des tutelles, édition Du Moment.

Comment expliquer le silence et la passivité des acteurs institutionnels, puis leur hostilité ouverte pour tenter d'invalider (par tous les moyens) les démarches, rapports et autres signaux d'alerte adressés à tout niveau de responsabilité par le compagnon de Nathalie, M'hamed EL Yagoubi, à mesure de l'aggravation continue et visible de son état ? Ils seront mises en ligne dans les prochaines publications. Je les ais déjà communiqués dans les deux plaintes du 12 novembre 2014 et lors de l'audition auprès des services de la police judiciaire au Commissariat d'Aix-en-Provence le 15 juin 2015. Je ne ferai aucune illusion sur la suite à donner. « La justice est une gigantesque toile d'araignée qui attrape la petite mouche et laisse passer guêpes et frelons ». Jean-Jacques Rousseau (1712-1778). Cette citation colle parfaitement à Aix-en-Provence jusqu'à la preuve du contraire. Et pourtant, la ville est largement dominée par des bâtiments de justice et des cabinets des avocats. Il y a aussi la faculté de droit et de science politique. Aix-Marseille-Université (AMU). Une vraie justice sera réelle et aura le jour quand les citoyen-ne-s auront le courage de dire que : « Nous sommes tous concernés et plus jamais ça! ». Je crois à cet élan qui viendra un jour.

Pourquoi un silence violent est maintenu en amont et en aval des institutions y compris la justice et les médias conventionnelles ?

Des questions qui énervent et dérangent. Elles valent mieux que les solutions attendues parce que comme le disait Albert Einstein : « On ne peut pas résoudre un problème avec les modes de pensée qui l'on engendré ». Et pourtant, elles sont légitimes. Ils parlent et organisent des journées, des semaines, des colloques et des congrès sur ce qu'ils appellent « informations sur la santé mentale » alors qu'ils font tout pour la détruire. « Les cons, ça ose tout, c'est même à ça qu'on les reconnaît ». Michel Audiard (1920-1985).

Les flammes de la maltraitance psychiatrique et de l'abus de la curatelle ont durablement sculpté le paysage psychologique et physique de la victime. En ce sens, il ne s'agit plus d'un simple fait divers d'une histoire qui n'a de valeur que pour elle-même. C'est un véritable fait sociologique dans toutes ses dimensions qui fait froid dans le dos. Pour le dire, je reprends ce morceau de l'intervention de Pierre Bourdieu sur France culture le 01 février 1988 : « La vérité sociologique a une telle violence qu'elle fait fait souffrir » .

Ce qui m'a vraiment décidé à prendre ce taureau par les deux cornes, la psychiatrie et la tutelle, et à dénoncer la violence du système psychiatrique vis-à-vis des patients, c'est la façon dont

10

les médias et le politique ont mis en avant : La violence des patients démagogisée de façon flagrante dans le discours de l'autre le 02 décembre 2008. Je ne vais pas m'appesantir sur le fondement culturel de l'acceptation par les Français, dans leur majorité de l'idée reçue sur les psychiatrisés. Une vraie et réelle exclusion systématique du différent et du malade parce qu'il les renvoie à leur faiblesse et leur passé tragique sans qu'il soit ainsi.

Pour la dignité de Nathalie, j'ai décidé d'ouvrir un chapitre dans ce qui reste de ma vie pour interpeller les consciences vives dans ce pays que Nathalie a été broyée dans un magma de mesures institutionnelles, coupable d'être innocente, dangereuse d'être elle-même, et non ce que disent les représentants de l'horreur psychiatrique. Ce chapitre aura une forme d'un ouvrage pour les innocents qui ont les mains pleines de mauvais journaux et des yeux pollués de l'écran dans lequel on demande aux insensibles de sortir de leur silence violent sur des crimes commis en leur nom.

Dale Nathalie: C'est toute une vie brûlée par une psychiatrie de référence manquante: Le sens. Elle n'est qu'un élément de l'échantillon de la maltraitance psychiatrique pratiquée à Montperrin, peut-être enseignée. L'idée que ces pratiques rapportent gros n'est pas sans fondement.

Morte dans l'indifférence quasi-totale des institutionnels et du monde d'Aix-en-Provence comme si elle habitait sur une planète inconnue. L'expérience de vie m'a appris que ce n'est pas la distance qui sépare les gens mais c'est le silence. Sa violence est cruelle quand elle est volontaire et institutionnelle.

J'ai l'impression que suis en train de témoigner d'une histoire qui me dépasse. Heureusement, je crois à l'idée que ce sont les humains qui le font par défaut ou par excès dans leur élan et dans leurs mots. « Les mots juste, trouvés au bon moment, sont de l'action ». Hannah Arendt

Je termine par ce beau poème de Mahmoud Darwich :

« Sur cette terre, il y a ce qui vaille qu'on vive »

Toutes mes excuses pour les lecteurs sur des fautes d'ordre orthographique et des irrégularités syntaxiques qui pourraient être constatées ou identifiées. C'était trop fort pour moi d'écrire sur ce drame alors que mes souvenirs n'ont pris aucun ride. Je remercie un ami, un vrai ami qui m'a aidé dans la régulation de ce texte dans lequel j'ai essayé d'être moi-même et aussi Nathalie.

Toute ma pensée pour elle et pour toutes les victimes de la maltraitance psychiatrique et de l'abus de la tutelle et curatelle.

Collectif Vérité et justice pour Nathalie www.cvjn.over-blog.com

Mille Babords 61 rue Consolat 13001 Marseille

Tel: 04 91 50 76 04 / 06 30 38 16 84

M'hamed EL Yagoubi Compagnon de Nathalie 15 août 2016